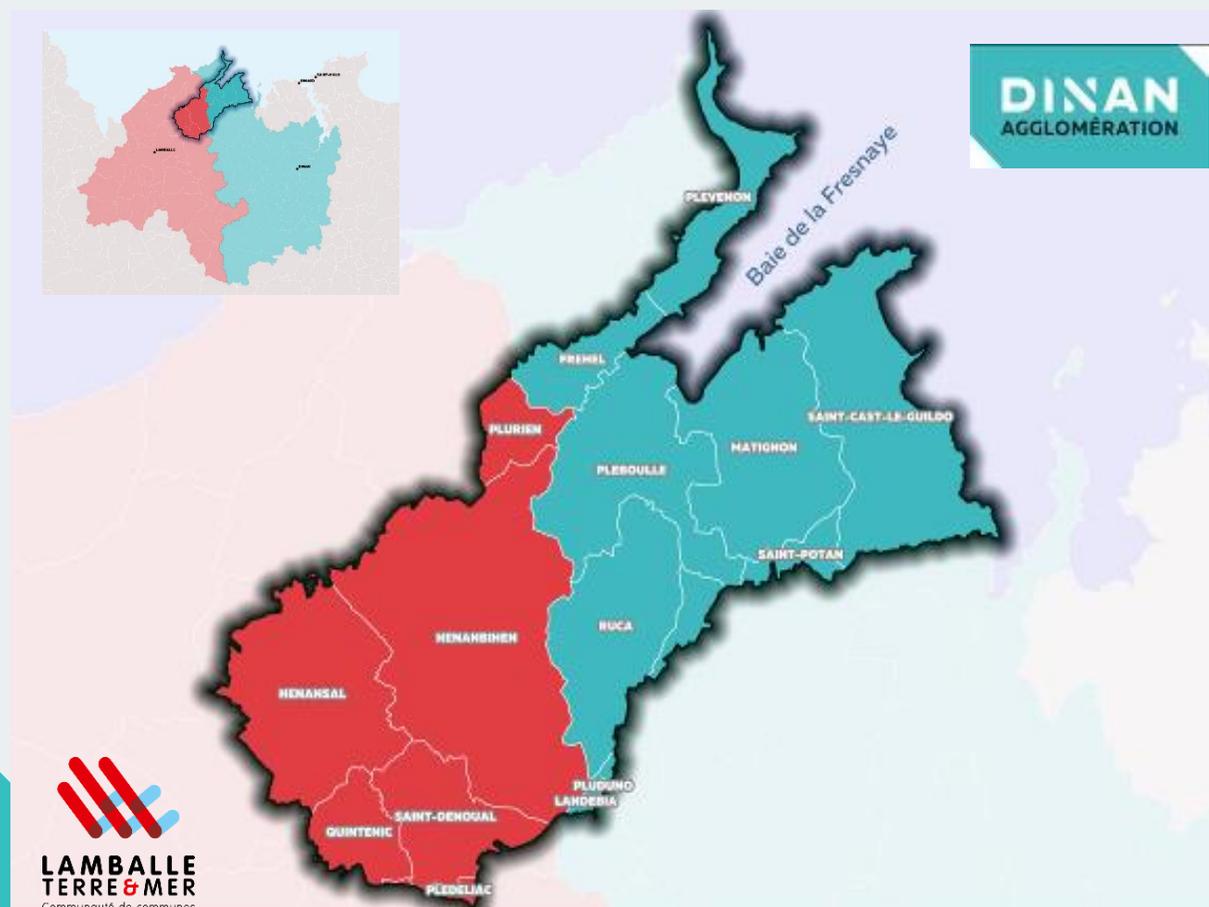


Plan Algues Vertes de la Baie de la Fresnaye

Territoire d'action « baie de la Fresnaye »

= L'une des 8 baies bretonnes à enjeux « Algues Vertes »



13 600
ha de superficie

2
EPCis

15
communes concernées
(dont 7 sur DA)

162
exploitants agricoles

Genèse du phénomène

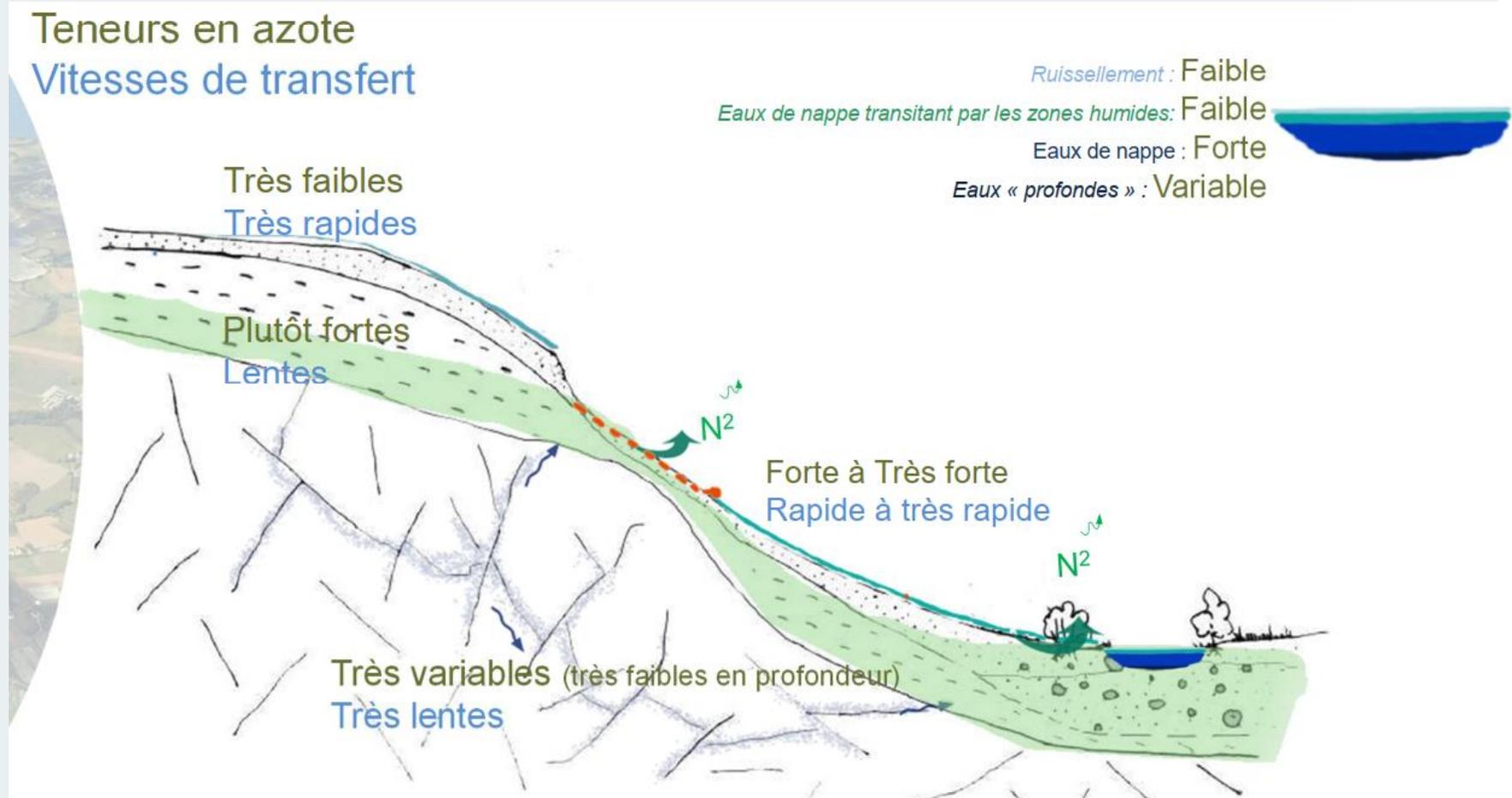
- ❑ Des algues naturellement présentes dans l'écosystème marin
- ❑ Plusieurs formes d'algues vertes :
- ❑ Seules les algues « en lames » participes aux marées vertes
(proliférations, échouages, putréfaction et risques sanitaires)



- ❑ Des marées vertes en baie de la Fresnaye :
 - Eaux peu profondes et claires
 - Faibles brassage des eaux (semi-fermée)
 - Apports notables en nutriments :
 - ✓ Phosphore dans les sédiments,
 - ✓ Azote issu du BV (nitrates ++)

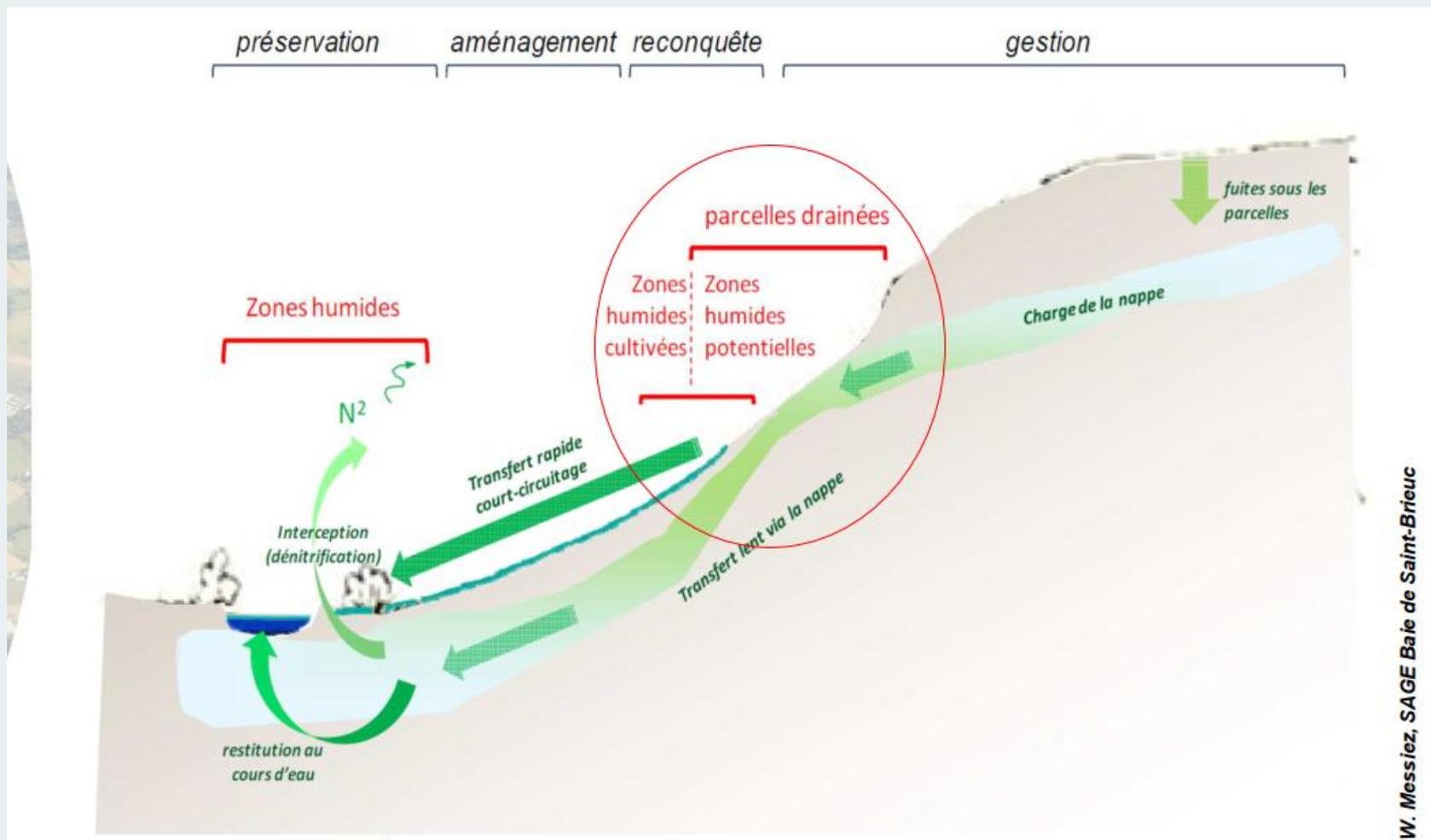
Genèse du phénomène

Circulation des eaux sur un versant

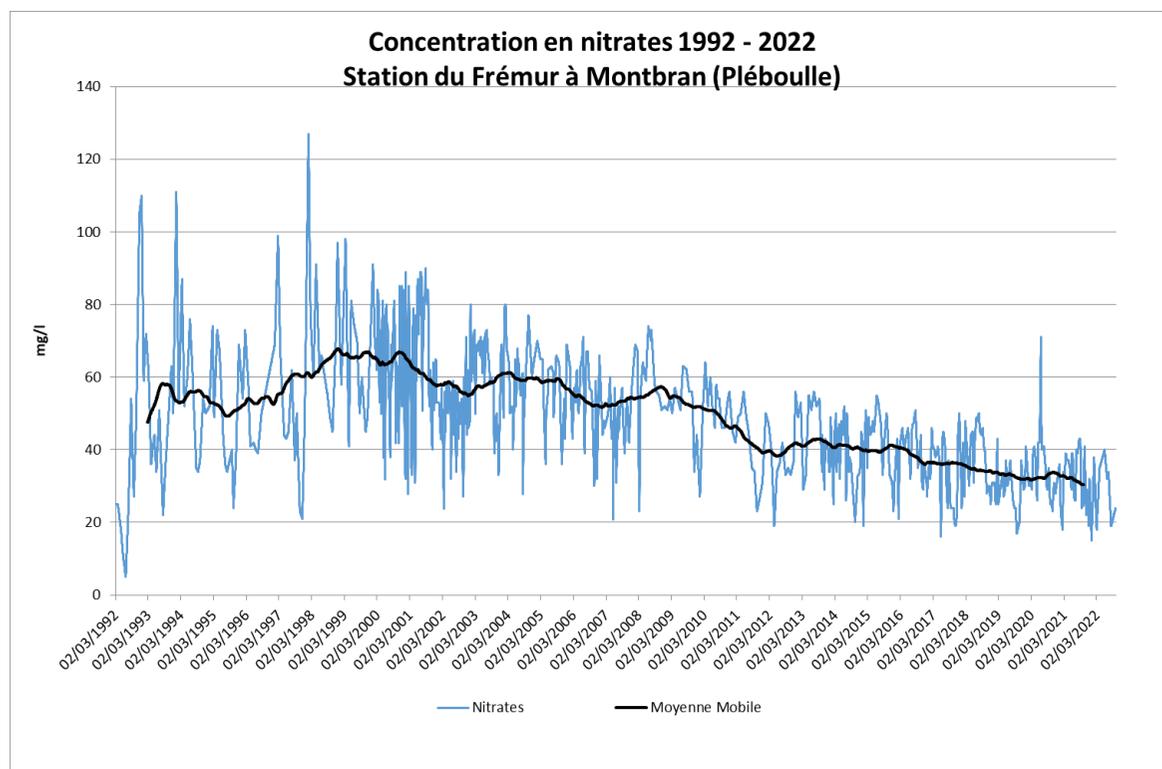


Genèse du phénomène

Espaces stratégiques et leviers d'actions



Une baie restant sensible à l'eutrophisation



Une amélioration progressive de la qualité de l'eau au regard du paramètre « nitrates », avec des flux spécifiques les plus bas observés en 2022,

Mais, restant encore insuffisante au regard de l'eutrophisation de la baie et des phénomènes de proliférations d'algues sur la baie :
=> 400 T ramassés en 2022 sur la plage de Château Serein (Plévenon)



Les objectifs à atteindre



Poursuivre la réduction des transferts de nitrates

- Atteinte du bon état écologique des masses d'eau, fixé par la Directive Cadre sur l'Eau

Masse d'eau	Etat Ecologique (2019)	Objectif visé	Echéance
Rance Fresnaye (FRGR03)	Bon	Bon	2021
Frémur d'Héanbihen (FRGR0035)	Moyen	Bon	2027
Ruisseau de Matignon (FRGR1444)	Mauvais	Moyen	2027

A horizon 2027 :

- ✓ Concentration annuelle en nitrates (en Q90) = 32 mg/L
- ✓ Concentration en nitrates sur la période « mai-août » (en Q90) = 22 mg/L



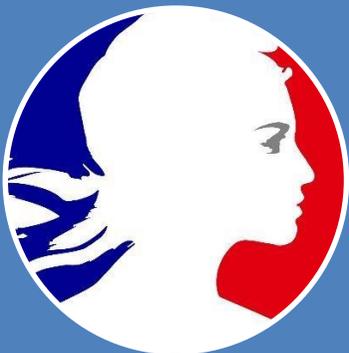
- Réduction du phénomène de prolifération des algues vertes « à un niveau acceptable »



Les outils à disposition

Plusieurs outils pour répondre à ces enjeux :

Des outils complémentaires contractuels ou réglementaires



**Arrêté ZSCE (*) /
Par6 bis
modifié**



**Dispositifs Spécifiques
PLAV**

**Dont les projets de baie et
leurs outils
d'accompagnements**



**Dispositifs de « droits
communs »**

PCAEA, MAEC, Aide JA ...

(*)Zones Soumises à Contraintes Environnementales



**Le projet de baie
2022-2027
Et ses accompagnements**

Déclinaison du projet de baie

6 volets d'action déclinant les mesures d'accompagnement proposés aux acteurs du bassin versants

Volet Agricole

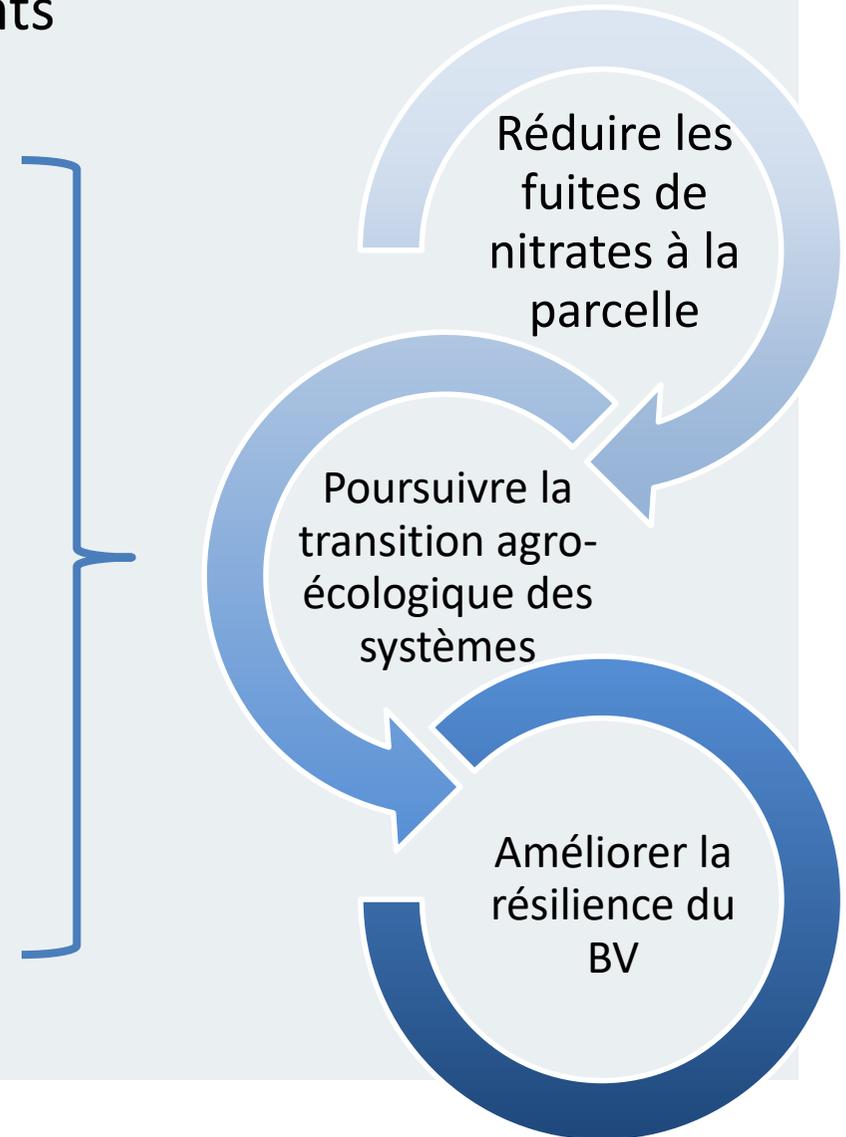
Volet Milieux / Espaces stratégiques

Volet Connaissances

Volet Assainissement

Volet Curatif

Volet Coordination



Déclinaison du projet de baie

Exemples d'outils mobilisables pour les exploitants du territoire :

Les accompagnements individuels par des structures de conseil agréées :



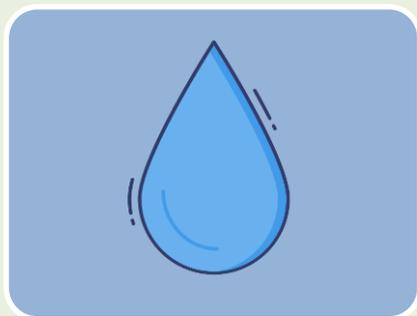
Plusieurs thématiques de conseil possibles et financés à 100 % :

- Diagnostic agro-environnemental
- Gestion de l'azote
- Gestion des intercultures
- Accompagnement au changement de système
- Optimisation environnemental d'un projet structurant

Déclinaison du projet de baie

Exemples d'outils mobilisables pour les exploitants du territoire :

Les MAEC



- 8 mesures :
Réduction de l'usage des produits phytosanitaires, gestion et amélioration de la fertilisation azotée
Dont MAEC « Algues Vertes »

- 2 mesures :
→ MAEC Herbivore (augmentation part d'herbe, diminution de celle de maïs)
→ MAEC Sol (réduction érosion)

- 9 mesures :
Création de couverts spécifiques, préservation de zones humides, création de prairie, retard de fauche, entretien haie, ...

*Mesures « systèmes »
Engagement de 90 %
des surfaces de l'exploitation*

*Mesures « localisées »
Engagement à l'élément
(parcelle ou linéaire (haie))*

Déclinaison du projet de baie

Exemples d'outils mobilisables pour les exploitants du territoire :

Chantiers collectifs de semis de couvert :

Semis précoce derrière céréales (60 €/ha) ou sous couvert de maïs (70 €/ha) par l'intervention des CUMA ou ETA du secteur

Aides aux investissements matériels et bâtiment :

⇒ Accès facilité aux aides du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCA EA) de la Région Bretagne :

- ✓ Taux d'aide de 25 % pour un plafond de 65 K€

⇒ Appels à projets spécifiques Algues vertes

- ✓ Taux d'aide de 40 % pour un plafond de 80 K€
- ✓ Ex. d'investissements éligibles : séchoir en grange, boviducs, aménagements pour les accès aux pâturages et les bâtiments de porcs sur paille

Déclinaison du projet de baie

Exemples d'outils mobilisables pour les exploitants du territoire :

Foncier transmission :

- ✓ Accompagnement pour la réalisation des échanges parcellaires en individuel ou collectif
- ✓ Réflexion pour la constitution de réserves foncières, ou d'aménagement foncier
- ✓ Accompagnement à la transmission (cédant/porteur)



Diversification culturelle et nouvelles filières :

⇒ Accompagnement local visant le développement de cultures "bas intrants" et de leurs filières locales de type blé noir, protéagineux, colza associé mélanges prairiaux, silphie, miscanthus, boisements)

Liens avec les Plans alimentaires territoriaux (PAT) , Plan Climat (PCAET) de Dinan Agglomération et Lamballe Terre et Mer

Déclinaison du projet de baie

Exemples d'outils mobilisables pour les exploitants du territoire :

Les travaux de restauration du bocage et des milieux aquatiques

